

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : RHEOBYK-420
UFI : AYQ3-405T-N00F-R0JT
Code du produit : 000000000000129989

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Additif rhéologique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : BYK-Chemie GmbH
Abelstrasse 45
46483 Wesel
Téléphone : +49 281 670-0
Téléfax : +49 281 65735

Information : Regulatory Affairs
Téléphone : +49 281 670-23532
Téléfax : +49 281 670-23533
Adresse e-mail : GHS.BYK@altana.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33 1 72 11 00 03 (Français et Anglais)
+44 1235 239670 (All languages)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B	H360D: Peut nuire au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système respiratoire	H335: Peut irriter les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H360D Peut nuire au fœtus.

Conseils de prudence : **Prévention:**

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Intervention:

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- 872-50-4 N-méthyl-2-pyrrolidone

Étiquetage supplémentaire

Réservé aux utilisateurs professionnels.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Nature chimique : Solution d'une urée modifiée

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
N-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4 212-828-1 01-2119472430-46	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Repr. 1B; H360D STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) Limite de concentration spécifique STOT SE 3; H335 ≥ 10 %	≥ 30 - < 50
chlorure de lithium	7447-41-8 231-212-3 01-2119560574-35	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 526 mg/kg	≥ 1 - < 3
Pyrrolidinone, diméthyl-	60544-40-3	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Repr. 1B; H360 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire)	≥ 0,1 - < 0,25

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

- | | | |
|---------------------------------|---|--|
| En cas de contact avec les yeux | : | Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion | : | Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | | |
|-----------|---|-------------------------------|
| Symptômes | : | Pas d'information disponible. |
| Risques | : | Pas d'information disponible. |

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | | |
|------------|---|-------------------------------|
| Traitement | : | Pas d'information disponible. |
|------------|---|-------------------------------|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- | | | |
|----------------------------------|---|--|
| Moyens d'extinction appropriés | : | Mousse
Dioxyde de carbone (CO ₂)
Poudre chimique sèche |
| Moyens d'extinction inappropriés | : | Jet d'eau à grand débit |

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- | | | |
|----------------------------------|---|--|
| Produits de combustion dangereux | : | Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NO _x)
Composés halogénés
Oxydes de métaux
Chlorure d'hydrogène |
|----------------------------------|---|--|

5.3 Conseils aux pompiers

- | | | |
|---|---|---|
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : | Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. |
| Information supplémentaire | : | Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. |

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
N-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	TWA	10 ppm 40 mg/m ³	2009/161/EU
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	20 ppm 80 mg/m ³	2009/161/EU
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		VLCT (VLE)	20 ppm 80 mg/m ³	FR VLE
	Information supplémentaire: Substances devant être assimilées à des substances toxiques pour la reproduction pour l'homme, Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires indicatives			
		VME	10 ppm 40 mg/m ³	FR VLE
	Information supplémentaire: Substances devant être assimilées à des substances toxiques pour la reproduction pour l'homme, Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires indicatives			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
N-méthyl-2-pyrrolidone	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	40 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	14,4 mg/m ³
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4,8 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,6 mg/m ³
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	4,5 mg/m ³
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,85 mg/kg
	Utilisation par les consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2,4 mg/kg
chlorure de lithium	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	100 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	30 mg/m ³
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	73,2 mg/kg

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	10 mg/m ³
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	10 mg/m ³
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	73,2 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	7,32 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	30 mg/m ³
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	50 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	21,96 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
N-méthyl-2-pyrrolidone	Eau douce	0,25 mg/l
	Eau de mer	0,025 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,09 mg/kg
	Sédiment marin	0,109 mg/kg
	Sol	0,07 mg/kg
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Intermittent releases	5 mg/l
chlorure de lithium	Eau douce	10,4 mg/l
	Sédiment d'eau douce	270 mg/kg
	Eau de mer	1,04 mg/l
	Sédiment marin	27 mg/kg
	Sol	49,95 mg/kg
	Station de traitement des eaux usées	140,2 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains
Matériel : caoutchouc butyle
Délai de rupture : > 480 min
Épaisseur du gant : 0,7 mm

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Éviter que le produit arrive dans les égouts.

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: liquide
Couleur	: jaune clair
Odeur	: non significatif(ve)
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Début d'ébullition	: 203,00 °C Méthode: derived
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: 9,50 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: 1,30 % (v)
Point d'éclair	: 95 °C Méthode: 49 (Pensky-Martens)
Température d'auto-inflammation	: > 200 °C Méthode: calculé
Température de décomposition	: Donnée non disponible
pH	: 5 (20 °C) Concentration: 10 % Méthode: Universal pH-value indicator
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: < 1 hPa (20,00 °C) Méthode: derived
Densité relative	: Donnée non disponible

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Densité : 1,1200 g/cm³ (20,00 °C)
Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Inflammabilité (liquides) : Entretient la combustion

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides
Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

N-méthyl-2-pyrrolidone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4.150 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
BPL: non

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,1 mg/l
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
BPL: Pas d'information disponible.

chlorure de lithium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 526 mg/kg
BPL: Pas d'information disponible.

Estimation de la toxicité aiguë: 526 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,57 mg/l
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
BPL: oui

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques : Peut irriter la peau.
Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Composants:

N-méthyl-2-pyrrolidone:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : irritation légère
BPL : oui

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques : Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

N-méthyl-2-pyrrolidone:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Irritation sévère des yeux
BPL : non

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

chlorure de lithium:

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Irritation sévère des yeux
BPL	: oui

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Composants:

N-méthyl-2-pyrrolidone:

Type de Test	: Mouse Local Lymph Node assay (LLNA)
Voies d'exposition	: Contact avec la peau
Espèce	: Souris
Méthode	: OCDE ligne directrice 429
Résultat	: Pas un sensibilisateur de la peau.
BPL	: oui

chlorure de lithium:

Type de Test	: Test de Buehler
Voies d'exposition	: Contact avec la peau
Espèce	: Cochon d'Inde
Méthode	: OCDE ligne directrice 406
Résultat	: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
BPL	: oui

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Produit:

Donnée non disponible

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Évaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

N-méthyl-2-pyrrolidone:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 500 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
BPL: non

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: (Scenedesmus subspicatus): > 500 mg/l Durée d'exposition: 72 h BPL: non
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 12,5 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Type de Test: semi-static test Méthode: OCDE Ligne directrice 211 BPL: oui
chlorure de lithium:	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 158 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE ligne directrice 203 BPL: oui
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 249 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 BPL: oui NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 63,4 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 BPL: oui
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 400 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 BPL: oui

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

N-méthyl-2-pyrrolidone:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C
BPL: Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Composants:

N-méthyl-2-pyrrolidone:

Coefficient de partage: n-
octanol/eau : log Pow: -0,46 (25 °C)
Méthode: OCDE ligne directrice 107
BPL: non

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
N-méthyl-2-pyrrolidone
(Numéro sur la liste 72, 71, 30)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : N-méthyl-2-pyrrolidone

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Non applicable

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les points sur lesquels des modifications importantes ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Texte complet pour phrase H

H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
H360 : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H360D : Peut nuire au fœtus.

RHEOBYK-420

Version 10.0

SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022

Date d'impression 14.05.2025

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2009/161/EU	: Europe. DIRECTIVE 2009/161/UE DE LA COMMISSION établissant une troisième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle en application de la directive 98/24/CE du Conseil et portant modification de la directive 2000/39/CE de la Commission
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
2009/161/EU / TWA	: Valeurs limites - huit heures
2009/161/EU / STEL	: Limite d'exposition à court terme
FR VLE / VME	: Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	: Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Repr. 1B	H360D
STOT SE 3	H335

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Annexe: Scénarios d'exposition

Table des Matières

Numéro	Titre
ES 1	Formulation ou reconditionnement; Utilisations industrielles (SU3).
ES 2	Remplissage de l'équipement à partir de fûts ou de grands récipients; Utilisations industrielles (SU3).
ES 3	Adjuvant de fabrication; Utilisations industrielles (SU3).
ES 4	Utilisation dans des laboratoires; Utilisations industrielles (SU3).
ES 5	Utilisation dans les revêtements; Utilisations industrielles (SU3).
ES 6	Utilisation dans les agents de nettoyage; Utilisations industrielles (SU3).
ES 7	Utilisation dans des laboratoires; Utilisations professionnelles (SU22).

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

ES 1: Formulation ou reconditionnement; Utilisations industrielles (SU3).

1.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges
Titre succinct structuré	: Formulation ou reconditionnement; Utilisations industrielles (SU3).

Environnement		
CS 1	Formulation de préparations	ERC2
Travailleur		
CS 2	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	PROC3
CS 3	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	PROC3
CS 4	Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.	PROC4
CS 5	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5

1.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

1.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Formulation de préparations (ERC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Annual amount used in the EU	: 7610000 kg
Tonnage maximal admissible du site (MSafe)	: 8.404.500 kg
Type du rejet	: Rejet continu
Jours d'émissions	: 300
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	: Pas d'épandage des boues d'épuration sur les sols

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale
Facteur de dilution dans l'eau douce : 187,61 au niveau local
Facteur de dilution dans l'eau de mer : 1.876,07 au niveau local

1.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Pression de vapeur	: 32 Pa
Température	: 20 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: 480 min
Fréquence d'utilisation	: 5 jours / semaine
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Inhalation - efficacité minimale de 30 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Utiliser une protection des yeux adaptée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: Utilisation industrielle
Vitesse de ventilation par heure	: 3

1.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Pression de vapeur	: 100 hPa
Température	: 100 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: 480 min
Fréquence d'utilisation	: 5 jours / semaine
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation par aspiration locale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: Utilisation industrielle

1.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Pression de vapeur	: 32 Pa
Température	: 20 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: 480 min
Fréquence d'utilisation	: 5 jours / semaine
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure). Inhalation - efficacité minimale de 70 %	

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: Utilisation industrielle

1.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Pression de vapeur	: 100 hPa
Température	: 100 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: 240 min
Fréquence d'utilisation	: 5 jours / semaine
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation par aspiration locale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure). Inhalation - efficacité minimale de 30 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: Utilisation industrielle

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

1.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

1.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Formulation de préparations (ERC2)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Station d'épuration des eaux usées	(ECETOC TRA environment v3)	0,003

1.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	0,686 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,143
par inhalation	systémique	Long-terme	8,674 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,602
par inhalation	Local	Long-terme	8,674 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,217

1.3.3. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	0,137 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,029
par inhalation	systémique	Long-terme	4,131 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,287
par inhalation	Local	Long-terme	4,131 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,103

1.3.4. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	1,371 mg/kg p.c./jour (ECETOC	0,286

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

			TRA worker v3)	
par inhalation	systémique	Long-terme	6,196 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,430
par inhalation	Local	Long-terme	6,196 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,155

1.3.5. Exposition des travailleurs : Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	0,823 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,171
par inhalation	systémique	Long-terme	8,674 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,602
par inhalation	Local	Long-terme	14,457 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,361

1.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Pour l'étalonnage (scaling), voir
<http://www.ecetoc.org/tra>

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

ES 2: Remplissage de l'équipement à partir de fûts ou de grands récipients; Utilisations industrielles (SU3).

2.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Remplissage de l'équipement à partir de fûts ou de grands récipients
Titre succinct structuré	: Remplissage de l'équipement à partir de fûts ou de grands récipients; Utilisations industrielles (SU3).

Environnement		
CS 1	Formulation de préparations	ERC2
Travailleur		
CS 2	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	PROC8a
CS 3	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 4	Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)	PROC9
CS 5	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15

2.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

2.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Formulation de préparations (ERC2)

2.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Pression de vapeur	: 0,32 hPa
Température	: 20 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Durée	: 480 min
Fréquence d'utilisation	: 5 jours / semaine
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation par aspiration locale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: Utilisation industrielle

2.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Pression de vapeur	: 0,32 hPa
Température	: 20 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: 480 min
Fréquence d'utilisation	: 5 jours / semaine
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure). Inhalation - efficacité minimale de 70 %	
Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Utiliser une protection des yeux adaptée.
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur
Cadres professionnels ou industriels : Utilisation industrielle

2.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)
Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %
Forme physique du produit : Liquide
Pression de vapeur : 0,32 hPa
Température : 20 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition
Durée : 480 min
Fréquence d'utilisation : 5 jours / semaine
Conditions et mesures techniques et organisationnelles
Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure). Inhalation - efficacité minimale de 70 %
Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %
Utiliser une protection des yeux adaptée.
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur
Cadres professionnels ou industriels : Utilisation industrielle

2.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)
Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Forme physique du produit	: Liquide
Pression de vapeur	: 0,32 hPa
Température	: 20 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: 480 min
Fréquence d'utilisation	: 5 jours / semaine
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation par aspiration locale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

2.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

2.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Formulation de préparations (ERC2)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement.

2.3.2. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,286
par inhalation	systémique	Long-terme	4,131 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,287
par inhalation	Local	Long-terme	4,131 mg/m ³	0,103

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

			(ECETOC TRA worker v3)	
--	--	--	------------------------	--

2.3.3. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,286
par inhalation	systémique	Long-terme	6,20 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,430
par inhalation	Local	Long-terme	6,20 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,155

2.3.4. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,286
par inhalation	systémique	Long-terme	6,20 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,430
par inhalation	Local	Long-terme	6,20 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,155

2.3.5. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	0,069 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,014
par inhalation	systémique	Long-terme	2,065 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,143
par inhalation	Local	Long-terme	2,065 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,051

RHEOBYK-420

Version 10.0

SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022

Date d'impression 14.05.2025

			worker v3)	
--	--	--	------------	--

2.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Pour l'étalonnage (scaling), voir
<http://www.ecetoc.org/tra>

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

ES 3: Adjuvant de fabrication; Utilisations industrielles (SU3).

3.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Adjuvant de fabrication
Titre succinct structuré	: Adjuvant de fabrication; Utilisations industrielles (SU3).

Environnement		
CS 1	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles	ERC4
Travailleur		
CS 2	Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	PROC1
CS 3	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	PROC2
CS 4	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	PROC3
CS 5	Production chimique présentant des opportunités d'exposition	PROC4

3.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

3.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles (ERC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Annual amount used in the EU	: 2001000 kg
Type du rejet	: Rejet continu
Jours d'émissions	: 300
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Effluent de SEEU	: 2.000 m3/d
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	

RHEOBYK-420

Version 10.0

SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022

Date d'impression 14.05.2025

Débit des eaux de surface réceptrices	: 18.000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	: 10
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local	: 100

3.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Pression de vapeur	: 0,32 hPa
Température	: 20 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: 480 min
Fréquence d'utilisation	: 5 jours / semaine
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

3.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Pression de vapeur	: 0,32 hPa
Température	: 20 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: 480 min
Fréquence d'utilisation	: 5 jours / semaine
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.	

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Utiliser une protection des yeux adaptée.
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur

3.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Pression de vapeur	: 0,32 hPa
Température	: 20 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: 480 min
Fréquence d'utilisation	: 5 jours / semaine
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Inhalation - efficacité minimale de 30 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.	
Utiliser un équipement de protection oculaire conforme à la norme EN 166.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur	

3.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Pression de vapeur	: 0,32 hPa
Température	: 20 °C

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: 480 min
Fréquence d'utilisation	: 5 jours / semaine
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure). Inhalation - efficacité minimale de 70 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur	

3.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

3.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles (ERC4)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Station d'épuration des eaux usées	(ECETOC TRA environment v3)	0,267

3.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	0,034 (ECETOC TRA worker v3)	0,007
par inhalation	systémique	Long-terme	0,041 (ECETOC TRA worker v3)	0,003
par inhalation	Local	Long-terme	0,041 (ECETOC TRA worker v3)	0,001

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

3.3.3. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	1,371 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,286
par inhalation	systémique	Long-terme	4,131 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,287
par inhalation	Local	Long-terme	4,131 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,103

3.3.4. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	0,686 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,143
par inhalation	systémique	Long-terme	8,674 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,602
par inhalation	Local	Long-terme	8,674 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,217

3.3.5. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	1,371 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,286
par inhalation	systémique	Long-terme	6,196 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,430
par inhalation	Local	Long-terme	6,196 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,155

RHEOBYK-420

Version 10.0

SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022

Date d'impression 14.05.2025

3.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Pour l'étalonnage (scaling), voir

<http://www.ecetoc.org/tra>

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

ES 4: Utilisation dans des laboratoires; Utilisations industrielles (SU3).

4.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Activités de laboratoire
Titre succinct structuré	: Utilisation dans des laboratoires; Utilisations industrielles (SU3).

Environnement		
CS 1	Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)	ERC4
Travailleur		
CS 2	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15

4.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

4.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article) (ERC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Annual amount used in the EU	: 1000 kg
Tonnage maximal admissible du site (MSafe)	: 250,1 kg
Type du rejet	: Rejet continu
Jours d'émissions	: 20
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Effluent de SEEU	: 2.000 m3/d
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Distillation de solvant de processus usagé
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface récep-	: 18.000 m3/d

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

trices
Facteur de dilution dans l'eau douce : 10 au niveau local
Facteur de dilution dans l'eau de mer : 100 au niveau local

4.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Pression de vapeur	: 0,32 hPa
Température	: 20 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: 480 min
Fréquence d'utilisation	: 5 jours par semaine
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation par aspiration locale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur

4.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

4.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article) (ERC4)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Microbes des usines de traitement des eaux usées	(ECETOC TRA environment v3)	0,200

RHEOBYK-420

Version 10.0

SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022

Date d'impression 14.05.2025

4.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	0,069 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,014
par inhalation	systémique	Long-terme	2,065 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,143
par inhalation	systémique	Long-terme	2,065 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,052

4.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Pour l'étalonnage (scaling), voir
<http://www.ecetoc.org/tra>

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

ES 5: Utilisation dans les revêtements; Utilisations industrielles (SU3).

5.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation dans les revêtements
Titre succinct structuré	: Utilisation dans les revêtements; Utilisations industrielles (SU3).

Environnement		
CS 1	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles	ERC4
Travailleur		
CS 2	Pulvérisation dans des installations industrielles	PROC7
CS 3	Application au rouleau ou au pinceau	PROC10
CS 4	Traitement d'articles par trempage et versage	PROC13

5.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

5.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles (ERC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Annual amount used in the EU	: 350000 kg
Tonnage maximal admissible du site (MSafe)	: 12.506,7 kg
Type du rejet	: Rejet continu
Jours d'émissions	: 300
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Effluent de SEEU	: 2.000 m3/d
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Distillation de solvant de processus usagé

RHEOBYK-420

Version 10.0

SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022

Date d'impression 14.05.2025

Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 18.000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	: 10
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local	: 100

5.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Pression de vapeur	: 32 Pa
Température	: 20 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: 480 min
Fréquence d'utilisation	: 5 jours / semaine
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation par aspiration locale Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure). Inhalation - efficacité minimale de 70 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure une formation sur l'activité spécifique. Cutané - efficacité minimale de 95 %	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Conseil supplémentaire de bonne pratique. Les obligations au titre de l'Article 37(4) de REACH ne s'appliquent pas	
S'assurer que le sens du courant d'air est tel qu'il s'éloigne du travailleur. S'assurer que le sens de l'application est uniquement horizontal ou vers le bas.	

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

5.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Pression de vapeur	: 32 Pa
Température	: 20 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: 480 min
Fréquence d'utilisation	: 5 jours / semaine
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation par aspiration locale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure une formation sur l'activité spécifique. Cutané - efficacité minimale de 95 %	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur

5.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Pression de vapeur	: 32 Pa
Température	: 20 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: 480 min
Fréquence d'utilisation	: 5 jours / semaine

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Conditions et mesures techniques et organisationnelles
Ventilation par aspiration locale Inhalation - efficacité minimale de 90 %
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %
Utiliser une protection des yeux adaptée.
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

5.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

5.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles (ERC4)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Microbes des usines de traitement des eaux usées	(ECETOC TRA environment v3)	0,093

5.3.2. Exposition des travailleurs : Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	2,142 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,446
par inhalation	systémique	Long-terme	1 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,069
par inhalation	Local	Long-terme	1 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,025

5.3.3. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	1,371 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,286

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

par inhalation	systémique	Long-terme	4,131 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,287
par inhalation	Local	Long-terme	4,131 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,103

5.3.4. Exposition des travailleurs : Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	2,743 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,571
par inhalation	systémique	Long-terme	4,130 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,286
par inhalation	Local	Long-terme	4,130 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,103

5.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Pour l'étalonnage (scaling), voir
<http://www.ecetoc.org/tra>

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

ES 6: Utilisation dans les agents de nettoyage; Utilisations industrielles (SU3).

6.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Nettoyage
Titre succinct structuré	: Utilisation dans les agents de nettoyage; Utilisations industrielles (SU3).

Environnement		
CS 1	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles	ERC4
Travailleur		
CS 2	Pulvérisation dans des installations industrielles	PROC7
CS 3	Pulvérisation dans des installations industrielles	PROC7
CS 4	Application au rouleau ou au pinceau	PROC10
CS 5	Traitement d'articles par trempage et versage	PROC13
CS 6	Traitement d'articles par trempage et versage	PROC13

6.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

6.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles (ERC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Annual amount used in the EU	: 1046000 kg
Tonnage maximal admissible du site (MSafe)	: 20.963.000 kg
Type du rejet	: Rejet continu
Jours d'émissions	: 20
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Effluent de SEEU	: 2.000 m3/d

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Distillation de solvant de processus usagé
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 18.000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	: 10
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local	: 100

6.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Pression de vapeur	: 32 Pa
Température	: 20 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: 480 min
Fréquence d'utilisation	: 5 jours / semaine
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation par aspiration locale Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure une formation sur l'activité spécifique. Cutané - efficacité minimale de 95 %	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: Utilisation industrielle
Conseil supplémentaire de bonne pratique. Les obligations au titre de l'Article 37(4) de REACH ne s'appliquent pas	

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

S'assurer que le sens de l'application est uniquement horizontal ou vers le bas.
S'assurer que le sens du courant d'air est tel qu'il s'éloigne du travailleur.

6.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Pression de vapeur	: 32 Pa
Température	: 20 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: 480 min
Fréquence d'utilisation	: 5 jours / semaine
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation par aspiration locale Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure). Inhalation - efficacité minimale de 70 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure une formation sur l'activité spécifique. Cutané - efficacité minimale de 95 %	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: Utilisation industrielle
Conseil supplémentaire de bonne pratique. Les obligations au titre de l'Article 37(4) de REACH ne s'appliquent pas	
S'assurer que le sens de l'application est uniquement horizontal ou vers le bas. S'assurer que le sens du courant d'air est tel qu'il s'éloigne du travailleur.	

6.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Caractéristiques du produit (de l'article)

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Pression de vapeur	: 32 Pa
Température	: 20 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: 480 min
Fréquence d'utilisation	: 5 jours / semaine
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation par aspiration locale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Porter un équipement de protection respiratoire adapté.	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur

6.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Pression de vapeur	: 32 Pa
Température	: 20 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: 480 min
Fréquence d'utilisation	: 5 jours / semaine
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation par aspiration locale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé
Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %
Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau. Porter un équipement de protection respiratoire adapté.
Utiliser une protection des yeux adaptée.
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

6.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Caractéristiques du produit (de l'article)
Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %
Forme physique du produit : Liquide
Pression de vapeur : 20000 Pa
Température : 140 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition
Durée : 240 min
Fréquence d'utilisation : 5 jours / semaine
Conditions et mesures techniques et organisationnelles
Ventilation par aspiration locale Inhalation - efficacité minimale de 90 %
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé
Porter un équipement de protection respiratoire adapté. Inhalation - efficacité minimale de 90 %
Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Inhalation - efficacité minimale de 90 %
Utiliser une protection des yeux adaptée.
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

6.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

6.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles (ERC4)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Microbes des usines de traitement des eaux usées	(ECETOC TRA environment v3)	0,002

6.3.2. Exposition des travailleurs : Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	2,143 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,446
par inhalation	systémique	Long-terme	7,1 mg/m ³	0,493
par inhalation	Local	Long-terme	7,1 mg/m ³	0,178

6.3.3. Exposition des travailleurs : Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	2,143 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,446
par inhalation	systémique	Long-terme	1 mg/m ³	0,069
par inhalation	Local	Long-terme	1 mg/m ³	0,025

6.3.4. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	2,743 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,571
par inhalation	systémique	Long-terme	4,131 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,287
par inhalation	Local	Long-terme	4,131 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,103

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

6.3.5. Exposition des travailleurs : Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	1,371 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,286
par inhalation	systémique	Long-terme	4,131 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,287
par inhalation	Local	Long-terme	4,131 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,103

6.3.6. Exposition des travailleurs : Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	0,823 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,171
par inhalation	systémique	Long-terme	6,196 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,430
par inhalation	Local	Long-terme	10,326 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,258

6.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Pour l'étalonnage (scaling), voir
<http://www.ecetoc.org/tra>

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

ES 7: Utilisation dans des laboratoires; Utilisations professionnelles (SU22).

7.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Activités de laboratoire
Titre succinct structuré	: Utilisation dans des laboratoires; Utilisations professionnelles (SU22).

Environnement		
CS 1	Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts	ERC8b
Travailleur		
CS 2	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15

7.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

7.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts (ERC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Annual amount used in the EU	: 1000 kg
Tonnage maximal admissible du site (MSafe)	: 2,3 kg
Type du rejet	: Rejet continu
Jours d'émissions	: 365
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Effluent de SEEU	: 2.000 m3/d
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 18.000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	: 10

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Facteur de dilution dans l'eau de mer : 100 au niveau local
--

7.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Pression de vapeur	: 32 Pa
Température	: 20 °C
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: 480 min
Fréquence d'utilisation	: 5 jours / semaine
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure). Inhalation - efficacité minimale de 70 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur

7.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

7.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts (ERC8b)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Microbes des usines de traitement des eaux usées	(ECETOC TRA environment v3)	0,002

7.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

RHEOBYK-420

Version 10.0
SDB_FR

Date de révision: 03.01.2023

Date de dernière parution: 11.11.2022
Date d'impression 14.05.2025

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	0,069 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,014
par inhalation	systémique	Long-terme	6,196 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,430
par inhalation	Local	Long-terme	6,196 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,154

7.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Pour l'étalonnage (scaling), voir
<http://www.ecetoc.org/tra>